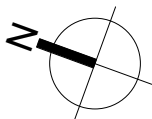
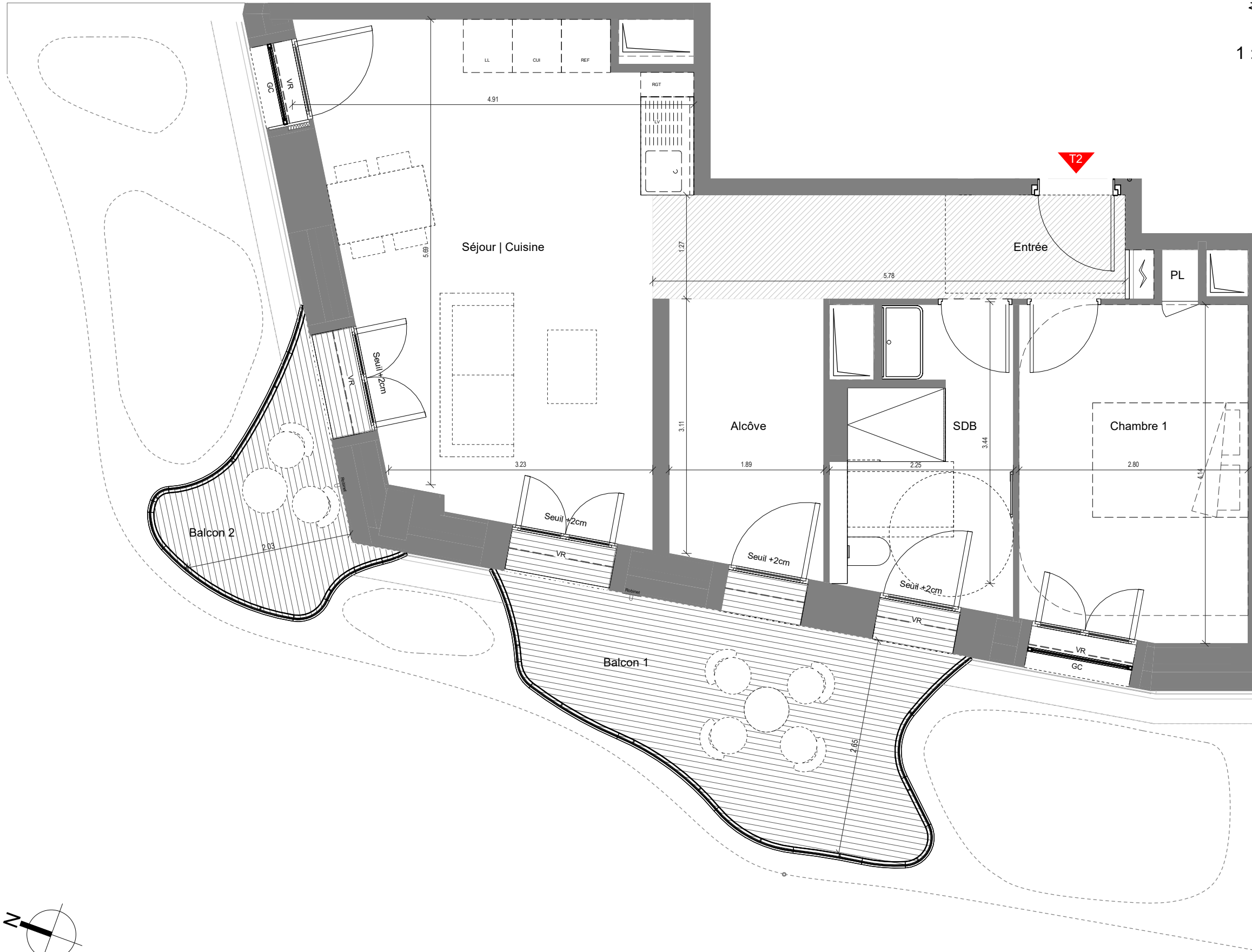


1 : 50



0 0.5 1m

Nota :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
La hauteur des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m - La hauteur minimale sous faux-plafond ou soffite sauf mention particulière : 2.15m  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
La hauteur de seuil correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni ( hormis meuble de salle de bain / salle d'eau ).



## 2 PIECES

B1501 - Cage B - R+15

TYPE DE PIÈCE	SURFACES HABITABLES
Alcôve	6.21 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.63 m <sup>2</sup>
Entrée	4.62 m <sup>2</sup>
SDB	7.20 m <sup>2</sup>
Séjour   Cuisine	26.36 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE 56.02 m<sup>2</sup></b>	
Surfaces extérieures	
Balcon 1	12.49 m <sup>2</sup>
Balcon 2	5.32 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE EXTÉRIEURE 17.81 m<sup>2</sup></b>	

### LEGENDE

LL - Lave linge	PL Placard
LV - Lave vaisselle	SDE Salle d'eau
TRI - Tri sélectif	SDB Salle de Bain
CUI - Bloc cuisson	
REF - Réfrigérateur	

	CLOISON DEMONTABLE
	GAINTE TECHNIQUE
	TABLEAU ELECTRIQUE
	SOFFITE - FAUX PLAFOND
	SECHE SERVIETTE ELECTRIQUE

**SOU FUJIMOTO**  
ARCHITECTS

DATE 04 | 04 | 2022 - INDICE 0